RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 04 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.	
Numéro de délibération : **2024-79**	**Objet : Communication au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation donnée au maire en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.)**
Date de la convocation : 30/10/2024	
Nombre de conseillers en exercice : 23	
Secrétaire de séance : Pierre HERRAIZ, adjoint au maire	
Auxiliaire de séance :	

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Noël CHAPPUIS		
	Isabelle JALLAIS-GUILLET	
Pierre HERRAIZ		
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
Catherine BONY		
Patrick MARTEAU		
Arthur SWORTFIGUER		
Pascal NOURRISSON		
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
Claudie NUNES		
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
Laëtitia CHAUMONT		
Violaine COROLLER		
Jamal IDZIM		
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
Sylvie FAILLAUFAIX		
Caroline BARBOSA-BRINET		

Monsieur le maire donne connaissance aux membres du conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation qu'il a reçu de l'assemblée municipale en date du 22 juin 2020. Elles concernent :

52	Renonciation au DPU - parcelle AM 452 d'une superficie de 658m² au 16 rue des Mésanges
53	Renonciation au DPU – parcelles AD 127, 128 et 281 d'une superficie de 1672m² au 5B rue des Belleries
54	Renonciation au DPU – parcelle AM 460 d'une superficie 601m² au 08 Rue de la Mardelle
55	Renonciation au DPU – Parcelle AM 461 d'une superficie de 372m² au 8 rue de la Mardelle
56	Renonciation au DPU – parcelle AM 459 d'une superficie de 796m² au 133 Route Nationale
57	Renonciation au DPU – parcelle AL 77 d'une superficie de 1139m² au 96 Route Nationale
58	Vente concession n°982
59	Renonciation au DPU – parcelles AE 157 et AE 403 d'une superficie de 378m² au 18 rue Bergevin
60	Application de la fongibilité des crédits : décision budgétaire virement de crédits
61	Attribution du marché public « Vérification périodique des aires de jeux et équipements sportifs » MP PS2024/05
62	Renonciation au DPU - parcelle AE 403 de 2m² à Ruelle de l'Eglise
63	Renonciation au DPU – parcelle AE 403 et AE 157 d'une superficie de 378 m² au 18 rue Bergevin et Ruelle de l'Eglise
64	Renonciation au DPU – parcelle AK 195 de 1026m² au 3 Rue de la Haute Maison
65	Attribution du marché public « Vérification et maintenance des systèmes de sécurité incendie des bâtiments communaux – PS2024/06 »
66	Attribution du marché public « Mise à disposition gratuite d'un véhicule de type minibus 9 places, financé par la publicité au profit de la commune PS2024/04 »

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 08/11/2024
Publié le 08/11/2024

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 05/11/2024
Le maire,
Jean-Noël CHAPPUIS

le secrétaire de séance,
Pierre HERRAIZ

MAIRIE de ST-GERVAIS-LA-FORÊT (41)

Accusé de réception en préfecture
041-214101011-20241104-DEL79-2024-DE
Date de réception préfecture : 08/11/2024